



L'Ardèche Parisienne



Numéro 1090 - Printemps 2017 - Cent neuvième année

Rédacteur en chef : Gérard Ladreit de Lacharrière - Directeur de la publication : Michel Fromentoux

Organe de la **SOCIÉTÉ AMICALE DES ARDÉCHOIS À PARIS** (fondée en 1890)

Chers compatriotes et amis,

C'est avec émotion que je laisse la présidence de notre amicale. Mais nous avons des règles, et, en l'espèce, je suis particulièrement heureux de vous présenter notre nouveau président, Philippe Auzas, brillant avocat originaire d'Aubenas.



À chaque renouvellement, il nous faut un nouvel élan : son enthousiasme nous donne toutes garanties à cet effet.

Je sais qu'il pourra compter sur votre aide, la mienne lui est bien entendu acquise.

Pour l'Ardèche et notre amitié.

Pierre de Lauzun

Jeudi 1^{er} juin 2017

Sortie de printemps

Le 1^{er} juin en fin de journée, nous visiterons la ZAC Rive Gauche accompagnés d'un architecte.

L'aménagement de ce quartier constitue un des grands chantiers de la capitale, comparable dans son ampleur, aux travaux du baron Haussmann.

Les détails de cette sortie seront postés sur notre site www.ardechois-a-paris.org

Date à retenir

Jeudi 3 août 2017

Notre sortie d'été aura lieu dans le pays de Tournon-sur-Rhône.

Pour notre prochain numéro, été 2017, prière d'envoyer toute information ou tout article avant le mardi 7 juin,

délaï impératif, à chacune des adresses suivantes :
michel.fromentoux@yahoo.fr,
gerard.delacharriere@dbmail.com,
beatrice.rigaud-jure@orange.fr

Le mot du Président

Chers amis ardéchois



Le premier numéro de notre journal est paru le 28 décembre 1899. Dans ce journal, le président de l'époque, Albert Danet, précisait « que chacun parmi les anciens répande notre journal autour de lui... En janvier 1899 nous étions 200, nous sommes aujourd'hui 300 ! Il faut que nous arrivions à doubler ce nombre avant la fin du XIX^e siècle. » Quelques années après, en 2016, nous sommes encore précisément 194 adhérents !

Quelle résilience a manifesté notre association depuis plus d'un siècle !

C'est un honneur pour moi d'en prendre la présidence et de perpétuer ainsi la tradition et l'héritage culturel qui nous rassemble.

Je salue mon prédécesseur, Pierre de Lauzun, dont l'action a solidement renforcé notre association : d'abord, par le maintien du nombre d'adhérents, puis par le renouvellement des thématiques telle que le groupe des Ardéchois de la finance, par la variété des lieux de convivialité, notamment pour la nuit du Vivarais à la Maison des Polytechniciens, et d'une manière générale par la qualité des différents événements qu'il a organisés avec le bureau au cours de son mandat.

Je continuerai cette action avec toute notre équipe et j'essaierai de procéder à de nouveaux développements, notamment en liaison avec les acteurs économiques de l'Ardèche.

Il nous faudra également continuer à rajeunir l'association en contactant, par exemple, les anciens élèves de différentes écoles et en adaptant nos événements aux jeunes actifs qui souhaitent garder le contact avec l'Ardèche.

En ce qui concerne les événements à venir, notre sortie d'été aura lieu le jeudi 3 août à Tournon, où, après avoir visité la vieille ville avec nos amis de la Société de Sauvegarde, nous prendrons un repas convivial sur la terrasse du château et dégusterons les excellents vins de cette région de l'Ardèche tels que le cornas, le saint-joseph et le saint-péray.

Certains d'entre nous, participerons à « L'Ardéchoise » le 15 juin prochain, course cycliste maintenant de renommée mondiale. J'invite tous les sportifs de l'association à s'y inscrire (www.ardechoise.com).

Merci de votre confiance et à très bientôt !

Philippe Auzas

Notre 111^e Nuit du Vivarais

Notre 111^e Nuit du Vivarais, le lundi 30 janvier à la Maison des Polytechniciens, a connu un très vif succès. Placée sous le signe de la soie, elle a permis aux nombreux participants d'entendre une brillante et très instructive conférence d'Hélène de Lauzun sur les chemins de la soie à travers l'Ardèche.

Au cours de la soirée eut lieu la traditionnelle présentation de la reine de notre Amicale : Mlle Aude Ladreit de Lacharrière, originaire de Coux, est ainsi notre reine 2017 et succède à Mlle Aliénor Pastisson, reine 2016. Toute notre reconnaissance à Aliénor, et nos vœux bien affectueux à Aude

dans cette belle tâche d'ambassadrice de l'Amicale !

À la fin de cette agréable rencontre, les participants ont été invités, comme chaque année, à participer à une loterie. Nous tenons à remercier bien vivement nos généreux donateurs qui nous ont permis de remplir la table de cette loterie et de faire des heureux gagnants : UVC Ruoms, Monique et Jacqueline Chapuis, Patrice Caillet, J. R. Chazallon, Laurent Haond/Hermès, Claude Hédin, Béatrice Rigaud-Juré, Gérard Chaurand, Charcuteries Puzzi à Lanarce, Marrons Imbert, Marrons Sabaton, le Domaine Courbis.



Aude Ladreit de Lacharrière, reine 2017 de l'Amicale.



Le président de Lauzun remercie notre reine sortante Aliénor Pastisson et félicite notre nouvelle reine Aude Ladreit de Lacharrière.



Hélène de Lauzun écoutée avec une attention soutenue.



**BANQUE
DELUBAC & CIE**

Fondée en 1924

Société en commandite simple au capital de 11.695.776 Euros

Une banque privée ardéchoise fondée en 1924
Partenaire de vos ambitions et de votre gestion patrimoniale
Siège social : 07160 LE CHEYLARD

Succursale de Paris 10, rue Roquépine 75008 PARIS
Téléphone : 01 44 95 86 21
Contact : Jean-Michel SAMUEL-DELUBAC Associé Gérant
www.delubac.fr

Amicale des Ardéchois à Paris

Présidents d'honneur :

O. Cuminal, J.-C. Bouvier, G. Descours, G. Ladreit de Lacharrière, G. Chaurand, P. Caillet, C. Hédin, P. de Lafarge, Dominique Ribeyre, P. de Lauzun

Siège social et Bureau d'Entraide :
10, impasse Milord 75018 Paris

Président :

Philippe Auzas, 108 avenue de Villiers, 75017- Paris - Tél. : 01 44 40 08 05

Secrétaire Général :

Benoit Pastisson, 8, rue Legouvé 75010 Paris - Tél. : 01 42 41 04 95

Trésorier général : Jacques Ranchin

Création graphique : www.e140.fr

Impression : S&P France

Décès de Gérard Conac

Le professeur Gérard Conac nous a quittés le 30 décembre 2016. Né en 1930 en Haute-Loire, il était un professeur de droit constitutionnel renommé. Agrégé de droit public, il a enseigné à la Réunion, à Madagascar, à Aix en Provence, à Paris X, Nanterre et à Paris 1^{er}.

Il était un spécialiste des institutions de l'Afrique francophone, dont il a conseillé certains responsables. Il a appartenu au cabinet d'Olivier Guichard, ministre de l'Éducation nationale (1970-1972). Il a écrit et dirigé de nombreux ouvrages juridiques, de référence. À la fin de sa carrière, il a été chercheur dans deux centres américains de haut niveau à Washington, pour un projet d'université de la paix. Il fut membre de nombreuses académies dont celle des sciences d'Outre-Mer, qu'il présida.

Gérard Conac fut aussi fidèle à l'Ardèche. Avec son épouse Françoise, elle-même brillante géographe, il fit l'acquisition en 1989 du château de Joviac, à Rochemaure. Il fit connaître cette importante demeure et son parc, pourvu d'une réserve hydraulique, en y organisant chaque année des colloques de grand intérêt (27 au total) sur des sujets internationaux ou ardéchois qui attirèrent de nombreux auditeurs. Gérard Conac était Officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, commandeur des Palmes académiques et titulaire de nombreuses distinctions étrangères.

À son épouse, à ses trois enfants, nous adressons nos condoléances émues.

Jean-Pierre Bady

NOUVEAUX ADHÉRENTS

Soyez les bienvenus !

Marie-Françoise Chabriel

Demeurant à Neuilly sur Seine,
Directrice Projet de Transformation
Origines ardéchoises à Côté Paternel à Saint Laurent du Pape
Adresse :mf.c@live.fr
Présenté par Pierre de Lauzun et Yves Pezilla

M. et Mme Éric Berner

Demeurant à Paris 1er
Attaches ardéchoises à Bourg-Saint-Andéol
Adresse : eric.berner@orange.fr
Présentés par Roselyne Jauffrès et Jacques Ranchin

M. Jérémie Gouy et Madame, née Céline Dussaucy

Demeurant à Paris 17^e
Monsieur est Directeur adjoint AMF et Madame, responsable coordination SFIL
Attaches ardéchoises à Saint-Félicien.
Adresse :jeremiegouy@hotmail.com
Présentés par Pierre de Lauzun et Yves Pézilla-Leydier.

M. Jacques Lair et Madame, née Bernadette Martin

Demeurant à Paris 3^e
Monsieur est président de société et Madame professeur.
Attaches familiales à Viviers.
Adresse : jflair@orange.fr
Présentés par Philippe Auzas et Pierre de Lafarge

Madame Amandine Soetinck

Antiquaire à Saint-Didier-sous-Aubenas
Originaire de Privas
Adresse : larosedesvents07@gmail.com
Présentée par Dominique Ribeyre et Gérard Ladreit de Lacharrière.

NAISSANCES

Un très beau petit Loan est né en Ardèche le 23 décembre 2016 au foyer de nos amis **Jennifer Le Bars**, notre reine de l'Amicale 2003, et **Yannick Gay**. Cette nouvelle nous réjouit tous et nous partageons pleinement la joie des heureux parents et grands-parents, notamment de notre trésorière adjointe, la toujours très active et très dévouée Odile Prévost. Et tous nos vœux de belle et longue vie à Loan !

DÉCÈS

Nous avons appris avec une immense tristesse le décès, le 24 décembre 2016, de **Raoul Gigot**, originaire de Vogüé, vice-président de l'Amicale, chevalier de l'Ordre national du Mérite, médaille de Combattant AFN. Nous nous souviendrons toujours de cet ami jovial et dévoué. Chef de production à TF1, il avait l'art de faire jouer ses relations dans le milieu médiatique pour, par exemple, monter chaque année, avant 2005, un très beau spectacle pour l'Arbre de Noël des petits Ardéchois. Il côtoyait tous les grands journalistes du petit écran, notamment Patrick Poivre d'Arvor et Claire Chazal, et nous pouvions chaque soir voir s'afficher le nom de cet ami ardéchois dans la liste des collaborateurs du journal de 20 heures. Il organisa pour l'Amicale une passionnante visite des studios de TF1. C'est, en outre, grâce à lui que Jean-Claude Bourret présida par deux fois notre Nuit du Vivarais. Avec cela, Raoul était un ami fidèle et savait mettre de l'entrain dans nos réunions, ayant toujours quelque anecdote savoureuse à nous raconter sur le petit monde des médias.

Retiré depuis quelques années dans son cher village de Vogüé, Raoul Gigot s'est éteint, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, la veille de Noël. Ses obsèques ont été célébrées le vendredi 30 décembre en l'église de Vogüé.

À son épouse Michèle, membre honoraire de notre Conseil d'administration, à ses enfants et petits-enfants, nous présentons nos condoléances bien affectueuses, avec l'assurance de nos prières pour le repos de l'âme de Raoul, cet Ardéchois de Paris qui ne cessa d'honorer son petit pays.

Nous avons appris avec peine le décès, le 2 février 2017, de notre très fidèle adhérent : **M. Jean Jouve**, originaire de Saint-Sernin, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Ses obsèques ont été célébrées le 10 février en l'église Saint-Jean-Baptiste de Nemours. À son épouse, Paulette, à ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, nous présentons nos très vives condoléances.

Nous avons appris avec une grande tristesse le décès, le 6 février 2017, dans sa quatre-vingt-huitième année, de notre fidèle adhérente, **Mlle Francine Souteyrand**, originaire du Béage, artiste peintre distinguée de la médaille Vermeil de la Ville de Paris. Elle était une gentille et modeste artiste qui « croquait » son quartier en des œuvres pleines de poésie. Ses obsèques ont été célébrées le 16 février en l'église Saint-Sulpice, à la chapelle de la Vierge, à Paris. Que sa sœur, Madame J. D. Souteyrand-Boulenger, ses neveux et petits-neveux, trouvent ici l'assurance de notre profonde et pieuse sympathie !

Nous avons appris tardivement le décès, le 22 octobre 2016, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, de **Mme Jean Binet**, née Claudine Thierry-Mieg, originaire d'Annonay. La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale le jeudi 27 octobre. À ses fils et à toute la famille, nous présentons nos très sincères condoléances.

Notre Assemblée générale du 25 mars 2017

Rapport moral et de gestion du conseil

Chers amis,

En tant que secrétaire depuis un an des Ardéchois à Paris, je rends hommage à mon prédécesseur, Yves Pézilla. Avec Pierre de Lauzun et Béatrice Rigaud-Juré, il a ouvert un chantier fastidieux, mais au combien nécessaire : la remise à jour des statuts. Nous repartons donc avec un fonctionnement dépoussiéré, plus adapté à ce que nous voulons aujourd'hui mettre en avant.

J'espère donc assurer honorablement la continuité, et ne pas vous décevoir. Dans cette nouvelle fonction que j'assume, il m'incombe de vous présenter aujourd'hui deux bilans : d'abord le rapport d'activités de l'année écoulée, qu'on appelle communément le rapport moral. N'en doutez pas, nos activités sont d'une morale irréprochable ! Puis je vous proposerai le rapport d'orientation qui présentera l'architecture des activités de l'année 2017.

I) Le rapport moral

L'association vient donc de réviser ses statuts. On y trouve maintenant 4 objets :

1°) établir des relations amicales et conviviales entre les membres, faciliter le concours mutuel que se doivent des compatriotes, soit en concentrant et relayant les informations et renseignements utiles, soit en venant en aide aux membres qui se trouvent momentanément dans une situation difficile.

2°) aider moralement et pécuniairement les œuvres de solidarité intéressant l'Ardèche.

3°) aider ou promouvoir la création de toute œuvre sociale pouvant apporter un soutien à ses membres.

4°) soutenir les actions économiques et culturelles favorisant le développement de l'Ardèche. J'espère qu'à la fin de la présentation du rapport moral, vous serez tous convaincus que tous ces axes ont été respectés.

J'ai construit la présentation du rapport moral en regroupant les activités sur des axes thématiques :

- Le fonctionnement de l'association
- La convivialité
- La découverte du patrimoine ardéchois
- Les actions mémorielles
- La communication
- La culture
- L'entraide

Vous ne serez donc pas étonnés de constater que parfois, une même date ou un même événement peut se retrouver dans plusieurs rubriques.

Le fonctionnement de l'association :

En 2016, notre AG s'est tenue le 19 mars. Elle a donné mandat aux membres du CA qui se sont réunis 4 fois : le 14 janvier, le 26 mai, le 15 septembre et le 17 novembre.

Bien sûr, une association ne fonctionne que si elle a des adhérents.

En 2016, nous avons :

Nombre de cotisations reçues :

115 cotisations

Nombre d'adhérents :

175 membres

Dont nouveaux adhérents : 6 cotisations soit 8 membres (Couple ou association : 50 €, Personne isolée : 40 €, Étudiants ou jeunes : 10 €)

Nous avons par ailleurs des entrées financières autres que les adhésions : une tombola, des subventions du département et des donations.

Enfin, pour la partie fonctionnement, n'oublions pas Céline Brière qui assure l'assistance administrative des Ardéchois à Paris. Céline habite dans la Ferme Volle, à Sainte-Eulalie.

Le nombre de réunions et d'adhérents montre que notre association fonctionne avec régularité et transparence.

Convivialité :

Comme il est indiqué dans les statuts, les bonnes relations entre les membres apparaissent dans le premier objet. À cette fin, plu-



Les participants heureux de se retrouver lors du pot de l'amitié dans l'atelier multicolore de Jean Prevost.

sieurs repas, ouverts à tous, sont organisés. En 2016, ils ont eu lieu le lundi 1er février (nuit du Vivarais), le 4 août (sortie d'été), le 14 octobre (repas de rentrée). D'autres repas ont été concoctés par Odile après les CA avec des produits du Vivarais. Odile a revisité les propos de Platon, les adaptant à notre association : elle a tout fait pour que nous ayons « un esprit sainement ardéchois dans un corps rempli sainement de produit ardéchois » ! Nous l'en remercions en faisant le dos rond comme un gerbier.

Ajoutons Le Noël des petits Ardéchois, qui s'est passé au Cirque Moreno Bormann en décembre 2016. Qu'il est bon pour une association sérieuse comme la nôtre de voir des clowns !

Découverte du patrimoine ardéchois :

Cette découverte s'ordonne autour deux axes :

- La sortie d'été : nous avons visité Bourg Saint-Andéol ainsi que Saint Montan et les caves Gallety, toujours sur la commune de Saint-Montan.

- Les conférences : la première, le 1^{er} février, portait sur Les Ardéchois dans la Grande guerre par le général Faure, historien militaire. La seconde, le 14 octobre comptait les aventures d'Émile de Montgolfier, photographe au Japon de 1866-1873. Elle était

proposée par Bernard et Marie Champanhet de Montgolfier à partir de la correspondance et des photographies d'Émile de Montgolfier, retrouvées en 2015. Ce dernier a participé à la construction d'un arsenal à Yokosuka dans la baie de Tokyo, aux côtés de son cousin Léonce Verny. Émile de Montgolfier raconte comment il prend part au négoce des graines de vers à soie pour sauver la sériciculture ardéchoise des désastres de la pébrine.

Action mémorielle :

Comme chaque année, nous avons commémoré le 11 novembre les Ardéchois qui ont combattu autour de Vernon. Remercions Philippe Auzas d'avoir rendu hommage, en faisant référence au poème de Rimbaud, le Dormeur du Val, aux trous rouges que des Ardéchois ont reçus dans cette niche de verdure qu'est la forêt de Bizy.

La communication :

Comme chaque année, nous avons publié 4 journaux, grâce à Gérard Ladreit de Lacharrière, Michel Fromentoux, Bernard Verny, François Egret.

Saluons aussi le travail chronophage réalisé par Claude Hédin qui fait vivre le site Internet de l'association. Enfin, nous avons été représentés à l'international par une ambassadrice particuliè-

rement extraordinaire, puisque notre miss Ardèche était en 2016 Aliénor Pastisson.

Culture :

Plusieurs visites d'exposition ont été proposées, notamment le jeudi 16 juin 2016 : Albert Marquet, peintre du temps suspendu, au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris et le jeudi 24 novembre 2016, Hodler Monet Munch peintres essentiels de la modernité européenne, entre impressionnisme, post-impressionnisme et symbolisme, au musée Marmottan, visites faites par notre conférencière officielle, Valérie Denarneau Mayer.

L'entraide solidaire ardéchoise :

Deux bourses Jean Nohain ont été distribuées : Les bénéficiaires étaient Maëva Bernardi et Timothée Krischan.

La longue liste que je viens de vous proposer montre que l'objet de l'association, dont j'ai donné le détail au début de cette présentation, a largement été respecté. Notre structure fonctionne bien, mais nous allons envisager dans le rapport d'orientation des impulsions nouvelles qui lui permettraient de ne pas s'enfoncer dans un roucoulement risquant de devenir soporifique à la longue.

II) rapport d'orientation

Le fonctionnement de l'association :

En ce 25 mars, l'AG va mettre fin aux fonctions de notre président, puisque nos statuts limitent son mandat à trois ans. Qu'un hommage soit rendu à Pierre de Lauzun, qui, en soufflant sur les poussières de nos statuts, a permis aux braises des volcans ardéchois d'illuminer de nouveau nos désirs d'avenir et de longévité...

Académiquement, l'Ardèche se situe dans le Dauphiné... Il est donc normal que notre Président présente un dauphin, Philippe Auzas. En cette période de modernisation des statuts, son passé d'avocat lui permet d'avoir un regard pointu sur l'aspect administratif de l'association. Qu'il en soit remercié !

Quant aux CA, le premier appartient au passé, les autres sont déjà programmés jusqu'à la fin de l'année, même si des change-

ments sont toujours possibles : le 12 janvier 2017, le 11 mai 2017, le 21 septembre 2017 et le 16 novembre 2017.

Pour le moment, nous avons moins de cotisations, mais l'année en est encore à son début ; à la date du 7 mars 2017, nous avons :
Nombre de cotisations reçues : 69 cotisations
Nombre d'adhérents : 108 membres
Dont nouveaux adhérents : 5 cotisations soit 8 membres

Convivialité :

Pour la convivialité, le premier repas était le lundi 30 janvier. La sortie d'été est prévue pour le 3 août et le repas de rentrée sera en octobre, mais la date n'est pas encore arrêtée.

Bien sûr, nous renouvellerons comme chaque année la sortie au cirque pour les petits Ardéchois qui seront demain les membres de notre association. Cette sortie se fera le 1^{er} ou 2nd dimanche de décembre.

Découverte du patrimoine ardéchois :

La sortie d'été se fera le 3 Août, avec la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche. Nous irons cette année à Tournon. Mais la sortie étant en préparation, vous trouverez les détails dans le numéro d'été de notre journal.

Nous vous avons déjà proposé une conférence le lundi 30 janvier : À travers l'Ardèche, les chemins de la soie, avec Hélène de Lauzun comme intervenante. Elle nous a beaucoup appris sur le sujet et notamment sur les origines de cette activité. Le thème du repas d'octobre n'est pas encore défini, et nous rappelons à tous que nous étudierons avec beaucoup d'intérêt les propositions que vous pourrez nous faire.

Culture :

Nous vous proposons toujours des visites d'expositions, avec Valérie Denarneau Mayer comme conférencière. La prochaine visite aura lieu le jeudi 11 mai à 18 h 45 au musée Marmottan pour l'exposition Pissarro. Pour la suite, les choix d'expositions ne sont pas encore arrêtés.

Et puisque nous parlons culture, n'oublions pas que depuis des années, nous sommes reçus au cœur de l'art, dans le poumon

de l'expressionnisme français. Je parle bien sûr de l'atelier de Jean Prévost : 10, impasse Milord, 75018 Paris :

Depuis des années, notre Ardèche Parisienne se trouve dans le Montmartre de Jean et Odile : merci à toi, Jean, d'avoir su mettre de la couleur dans nos pupilles, et à toi, Odile, d'avoir su mettre l'odeur et le goût de l'Ardèche sous le ciel pâle de Paris.

Actions mémorielles :

Le 11 novembre à Vernon, l'orateur n'est pas encore défini. Si quelqu'un veut aller porter le flambeau avec sa verve, qu'il se manifeste, merci d'avance. (Attention, en 2020, ce sera les 150 ans. Une proposition particulière pour cette date ?)

La communication :

Elle est identique : 4 journaux, un site internet, une miss Ardèche : Aude Ladreit de Lacharrière, petite-fille d'Annick et Gérard Ladreit de Lacharrière ; Philippe Auzas envisage cette année une participation avec quelques membres sportifs à la course cycliste : l'Ardéchoise.

L'entraide solidaire ardéchoise :

Toujours les bourses...

La vision de l'avenir (boîte à idées) :

Une proposition pour les bourses : plutôt que deux diplômés, pourrait-on aider un bachelier et une entreprise qui démarre, ou un projet de restauration. En effet, chaque année, les primés disparaissent, souvent quittent l'Ardèche. Aider une jeune pousse, ou un projet de remise en état d'un bâtiment, ce serait avoir la reconnaissance d'Ardéchois qui y construiront leur avenir.

Faire un pot en début d'année pour drainer de nouvelles têtes, de nouveaux Parisiens, pour rencontrer les nouveaux membres...

Trouver des rubriques pour le journal en adéquation avec les intérêts d'un public plus jeune.

III) Les partenaires

Enfin, pour terminer, je voudrais remercier les partenaires qui nous ont aidé aussi bien en 2016 qu'en ce début d'année 2017 :

Axel Pailhes, des Salaisons de Jastres à Lavilledieu, Les maisons Imbert et Sabaton pour leurs crèmes de châtaigne. Jean Michel Delubac

La Remise à Antraigues, nous a offert les saucissons, caillettes, terrines et saucisses.

UVC Ruoms
Sœurs Chapuis
Patrice Caillet
J. R. Chazallon
Laurent Haond/Hermès
C. Hédin

B. Rigaud Juré
G. Chaurand
Charcuteries Puzzi à Lanarce
Béatrice Rigaud Juré et la municipalité de Versailles.

Je voudrais aussi saluer Pascal Mallen-Barret et Vignesh R, les créateurs ardéchois de robes qui ont présenté leur travail et qui ont habillé les miss Ardèche 2015 et 2016 le jour de l'élection.

Conclusion

Pour le court terme :
Trouver une nouvelle adresse pour l'association, puisque Odile et Jean qui ont des années d'amour à cacher, ont décidé d'aller se mettre au vert en Ardèche. Attirer de nouveaux adhérents issus des nouvelles générations ; notre rôle n'est pas seulement de savoir l'Ardèche, mais aussi de transmettre l'Ardèche. Transmettre, ce n'est pas seulement regarder derrière, mais c'est mettre ce qui est derrière devant. Ce rôle très important de notre association n'est pas le plus facile, mais il ne faut pas le négliger.

Notre association a été créée en 1890. Elle vient donc d'avoir 127 ans. Rappelons, pour comparaison, que Jeanne Calment, la doyenne de l'humanité, est décédée à 122 ans, à deux cents kilomètres du sud de l'Ardèche ! Mais si nous avons aussi une admirable longévité, « nous » ne sommes pas une vieille dame : Les Ardéchois à Paris doivent regarder le futur. Alors, prenons aujourd'hui un pari : si chacun d'entre nous faisait adhérer au moins un membre nouveau, nous serions deux fois plus !

Mes chers Compatriotes, je n'ai qu'une chose à vous dire : au travail !

Benoît Pastisson

Assemblée Générale Annuelle de l'Amicale des Ardéchois à Paris du 25 mars 2017

Résolutions

Les résolutions ci-dessous ont été adoptées par l'Assemblée.

Première résolution :

L'assemblée générale approuve le rapport sur la gestion du Conseil et la situation morale de l'Amicale présenté par M. Benoit Pastisson. *Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants.*

Deuxième résolution :

L'assemblée générale approuve le rapport d'orientation présenté par M. Benoit Pastisson. *Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants.*

Troisième résolution :

Après avoir entendu le rapport de M. Gilles Pouget, contrôleur aux comptes, l'assemblée générale approuve le rapport financier présenté par M. Jacques Ranchin.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

Quatrième résolution :

L'assemblée générale de 2017

maintient les prix des cotisations 2016, soit :

- couple ou association : 50 euros
- personne isolée : 40 euros
- étudiant ou jeune de moins de 25 ans : 10 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

Cinquième résolution :

L'assemblée générale remercie pour son dévouement M. Gilles Pouget et décide de le renouveler, pour une durée de trois ans, dans les fonctions de contrôleur aux comptes de l'Amicale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

Sixième résolution :

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de Président, pour une durée de trois ans, M. Philippe Auzas, en remplacement de M. Pierre de Lauzun.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

Septième résolution :

L'assemblée générale décide de nommer M. Pierre de Lauzun président d'honneur à vie pour le féliciter et le remercier de la qualité de son action à la tête de l'association pendant ces trois ans.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants,

étant ici précisé que M. Pierre de Lauzun s'est abstenu.

Huitième résolution :

L'assemblée générale décide de renouveler, pour une durée de trois ans, les autres membres du bureau dans leur mandat, à savoir :

- Vice-Président : **Laurent Haond**
- Vice-Présidente : **Françoise Hédin Carot**
- Vice-Présidente : **Béatrice Rigaud Juré**
- Trésorier : **Jacques Ranchin**
- Trésorier adjoint : **Odile Prévost**

Archiviste :

Patrice Caillet

Secrétaire général :

Benoit Pastisson

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

Neuvième résolution :

L'assemblée générale décide de renouveler, pour une durée de trois ans, les mandats des membres du Conseil d'administration suivants :

Laure-Claire Chaurand
Jean Michel Samuel Delubac
Bernard Verny

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

Dixième résolution :

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra. *Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants.*

Année 2016 - Compte de résultat

RECETTES	
Cotisations de l'exercice	6 075 €
Recettes manifestations payantes	10 525 €
Intérêts Livret A	81 €
Distribution SCPI	6 229 €
Subvention GDA	600 €
Total recettes de l'année	23 510 €
Insuffisance	195 €
Total recettes	23 705 €

DÉPENSES	
Dépenses manifestations payantes	10 876 €
Frais Journal	6 584 €
Frais gestion (timbres, internet, banque etc.)	844 €
Frais divers (AG, conseil, Vernon etc.)	1 223 €
Assurance	179 €
Bourses versées	4 000 €
Total dépenses de l'année	23 705 €
Total dépenses	23 705 €

SOCIÉTÉ AMICALE DES ARDÉCHOIS À PARIS - Fondée en 1890 - BULLETIN D'ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2017

La cotisation d'adhésion à l'Amicale des Ardéchois à Paris inclut l'envoi du journal de l'amicale par courriel ; toutefois, les adhérents sans internet recevront par la Poste un journal au format A4, en noir et blanc.

Cotisation 2016 :

- Couple ou association : 50 €
- Personne isolée : 40 €
- Étudiants ou jeunes : 10 €

Bulletin à adresser par courrier au Siège de l'Amicale des Ardéchois à Paris, accompagné du règlement :

**10, impasse Milord
75018 PARIS**

M. Prénom

M^{me} (Nom de jeune fille) Prénom

Dates de naissance :

Région parisienne :

Adresse :

Courriel(s) pour les activités de l'Amicale

Tél. fixe Tél. mobile(s)

Profession Monsieur

Profession Madame

Ardèche :

Origines et attaches ardéchoises

Adresse : Tél. fixe

Prénom et année de naissance des enfants :

Pour une première adhésion, Parrains ?

Les Chiffres clefs de l'Ardèche

Le mardi 28 mars dernier, le journal *Les Echos* a publié un cahier spécial : l'*Audit de la France*. Dans ce cahier, l'un des chapitres est intitulé : *Territoires, La fracture*. Plusieurs articles dans ce chapitre illustrent ce thème : Des métropoles toujours plus puissantes, les industries désertent les campagnes, le très haut débit creuse la fracture territoriale, etc. Cet article est à rapprocher de l'excellent document qui vient d'être publié par la CCI (chambre de commerce et d'industrie) de l'Ardèche et qui s'intitule *Chiffres clés de l'Ardèche* www.ardeche.cci.fr. Ce document qui illustre, certes, les points évo-

Cette nouvelle livraison des chiffres clés est l'opportunité de mettre en lumière quelques points forts du département : on y apprend que l'Ardèche compte 106 000 emplois, plus de 2 000 créations d'entreprises par an, 35 000 habitants supplémentaires en 15 ans, 94 % de ses habitants satisfaits de vivre en Ardèche, et 2 classements UNESCO qui lui apportent une notoriété mondiale.

Son tissu économique de plus de 22 000 établissements privés (hors

agriculture) se répartit en 2 341 entreprises industrielles, 3 555 dans le BTP, 4 675 établissements commerciaux, et 12 047 entreprises de services. En emplois, l'industrie pèse 4 fois plus que le tourisme ou l'agriculture, tout en étant moins saisonnière : 1 emploi sur 3 en Ardèche relève de l'industrie. L'Ardèche est ainsi leader national en autocars/autobus dont ceux à GNV et à motorisation hybride, leader européen en bijouterie industrielle, et rhône-alpin en production électrique...

qués dans le cahier des Echos, contredit aussi largement, en ce qui concerne notre département, le déclin prétendu inéluctable de la « France des campagnes ». On y apprend, notamment, que l'Ardèche a une population qui augmente (+ 35 000 habitants en quinze ans), 2 000 créations d'entreprises par an, 106 000 emplois dans l'industrie etc. Je vous convie donc à lire ce document. Nous reviendrons bientôt sur ces sujets essentiels pour notre futur.

Philippe Auzas

Autres faits marquants : les 4 675 commerces ardéchois réalisent un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards d'euros. Enfin, avec plus de 15 millions de nuitées touristiques/an, l'Ardèche reste le leader régional du tourisme vert.

Édition 2016-2017

Riche d'une soixantaine d'indicateurs, cette édition des Chiffres Clés de l'Ardèche est une référence pour tous ceux qui s'intéressent à l'économie ardéchoise.

Une nouvelle cartographie est cette année proposée.

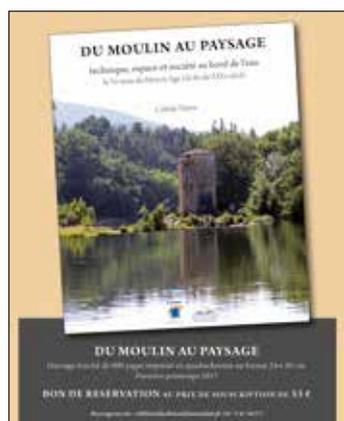
La brochure papier (dans sa version Ardèche, mais aussi dans sa version Rhône-Alpes) est également disponible gratuitement dans les accueils des sites de la CCI, à Annonay, Aubenas et Privas.

Contact
Guillaume Breton
Document
Chiffres clés de l'Ardèche 2017



Roger Dérioux toujours présent

Une exposition des œuvres de notre ami, dont nous gardons un souvenir ému, aura lieu du 25 mars au 4 juin 2017 au château-musée de Tournon. Vernissage le 24 mars à 18 heures. Un catalogue de 48 pages avec 50 reproductions couleur, biographie et bibliographie, sera proposé au prix de 20 euros.



Colette Véron : du moulin au paysage

Technique, espace et société au bord de l'eau. Le Vivarais du Moyen Âge à la fin du XIX^e siècle. Renseignements : editionsduchassel@wanadoo.fr - Tél : 04 75 87 50 67

PHE-NO-ME-NAL

Cette photo dans notre journal pour saluer l'exploit d'un Ardéchois de cœur, Robert Marchand, qui, avec le maillot de l'Ardéchoise sur le dos, a établi en vélo, en début d'année 2017, la première performance kilométrique mondiale de l'heure pour les plus de 105 ans.



Robert Marchand entouré de jeunes à Saint-Félicien.

Un poète vivarois à la Cour de Louis XIV

Charles-Auguste de La Fare (1644-1712)

Qui a pu oser dire que le Vivarais n'est pas une terre de poètes ? Charles Forot (1890-1973) a montré par son propre exemple et par l'innombrable pléiade qu'il réunit autour de lui en son Pigeonnier de 1920 à 1960, qu'une telle affirmation est une ânerie, car c'est tout au long des âges que notre pays s'illustra brillamment dans les Lettres. Que l'on pense, par exemple, au *xvii^e* siècle, où un contemporain du grand lettré cardinal de Tournon (1489-1562), le poète gracieux François Bérenger de La Tour (1515-1559), né à Aubenas, ami de Clément Marot, se rendait célèbre par ses chants royaux, ses épîtres et ses épigrammes. Et comment ne pas citer un peu plus avant dans le siècle le grand classique agricole, contemporain et ami du roi Henri IV et père de l'agronomie moderne, Olivier de Serres (1539-1619), dont le célèbre *Théâtre d'Agriculture et Mesnage des Champs*, dans une langue proche de celle de Montaigne, exposait en poète les trois données qui font de l'agronomie un art : science, expérience, diligence.

À peine plus tard, se signalait Pierre d'Avity (1573-1640), gentilhomme, historien et géographe, né à Tournon et dont les Discours ne manquaient pas de poésie, si bien que Victor Hugo n'allait pas dédaigner de les piller abondamment... Christophle de Gamon (1576-1621), né à Annonay, fit preuve d'un sentiment profond des beautés de la nature pour se consacrer aux Muses rustiques sur les rudes pentes du Haut-Vivarais et sur les bords du Rhône. Jean-Marc Bernard allait se souvenir de lui.

Brillant soldat

Celui dont je voudrais vous entretenir aujourd'hui, cher lecteur, si vous me le permettez, sera un personnage très original du *xvii^e* siècle, contemporain du Roi Soleil : le poète et mémorialiste plein de charme et d'aisance Charles-Auguste de La Fare.

Fils de Charles, marquis de La Fare de Montclar et de son épouse Jacqueline de Borne de Langères, Charles-Auguste naquit en 1644

à Valgorge ; il portait les titres de marquis de La Fare, comte de Laugères, baron de Balazuc en Vivarais. Nommé à dix-huit ans maître de camp du régiment du Languedoc, que son père avait commandé, il fut rapidement présenté au Roi en décembre 1662. Un extérieur agréable, des manières nobles et douces, le fait d'être le protégé de Julie Luciana d'Angennes, la vertueuse Mademoiselle de Rambouillet, duchesse de Montausier, lui procurèrent un accueil des plus favorable à la Cour.

Il accompagna le comte de Coligny-Saligny, en 1664, avec un corps de six mille hommes au combat de Saint-Gothard en Hongrie contre les Ottomans, et serait revenu aussitôt en France, s'il n'avait été blessé lors d'un duel et donc obligé de s'arrêter à Vienne. À l'époque, c'était un crime de participer à un duel, mais l'affaire fut qualifiée de simple rencontre et il put réintégrer le sol natal en 1665. Il devint alors sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes de Monseigneur le Dauphin.

Brillant soldat, sa valeur fut reconnue sur les champs de bataille par le grand Condé (1621-1686), prince de Bourbon lui-même et par Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, maréchal de France (1611-1675), dont il devint l'ami vers 1670, mais sa carrière s'arrêta, car des intrigues de galanterie, notamment avec la maréchale de Rochefort, lui attirèrent les foudres de François Michel Le Tellier, marquis de Louvois (1641-1691), secrétaire d'État à la Guerre, lequel, éperdument amoureux de la dame, brisa tout avancement pour son jeune rival.

En 1677, Charles-Auguste vendit sa charge de sous-lieutenant des gendarmes du dauphin, au marquis de Sévigné. Le 27 novembre 1684, il fut nommé capitaine des gardes du corps de Philippe, duc d'Orléans (1674-1723), futur régent de France, et prêta serment au Roi.

Charles-Auguste s'éprit alors fortement de Marguerite Hessein, dame de La Sablière (1636-1693), qui fut la première dame à mettre du lait

dans son thé et qui recevait dans son salon de la Folie-Rambouillet tous les poètes, musiciens, mathématiciens, physiciens du temps. On y rencontrait, entre autres, Charles Perrault, Jean Racine, le gazetier Gédéon Tallemant des Réaux, l'inventeur de la balance à deux fléaux Gilles Personne de Roberval, Bernard Le Bouyer de Fontenelle, Nicolas Boileau, Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, Jean-Baptiste Poquelin dit Molière, l'éphémère mari de la *Grande Mademoiselle* Antonin Nompard de Caumont, duc de Lauzun, marquis de Puyguilhem, comte de Saint-Fargeau (1633-1723), le poète libertin Guillaume Anfrue, abbé de Chaulieu (1639-1720) et... Charles-Auguste de La Fare ! Mais Charles-Auguste rompit avec la maîtresse de ces lieux dès 1679...

Paresseux et fier de l'être !

Vivement, mais brièvement épris de la tragédienne Marie Desmares, dite la Champmeslée (1642-1698), il se sépara d'elle et se mit à vivre en épicurien, paresseux et amateur de bonne chère. Ses vers, gracieux et faciles, étaient alors à son image. « *L'on voit dans ses vers, dit Jean-François de La Harpe (1739-1803), les négligences d'un esprit paresseux, mais en même temps le bon goût d'un esprit délicat.* » Ils chantaient les charmes du repos, voire de la paresse, et le plaisir de l'instinct satisfait, et avaient été, selon leur auteur, composés par amusement, comme il écrivait lui-même dans ses Stances sur la paresse : « *Présents de la seule nature, / Amusements de mon loisir, / Vers aisés par qui je m'assure / Moins de gloire que de plaisir, / Coulez, enfants de ma paresse. / Mais si d'abord on vous caresse, / Refusez-vous à ce bonheur / Dites qu'échappés de ma veine, / Par hasard, sans force et sans peine, / Vous méritez peu cet honneur.* »

Charles-Auguste écrivit aussi le livret d'un opéra, *Panthée*, dont Philippe d'Orléans composa la musique. Ses Poésies furent réunies en volume en 1751. *Ses Mémoires sur les principaux évé-*

nements du règne de Louis XIV (1715), sont une fine et pertinente collaboration à l'histoire de la fin du grand règne.

Cet homme « *formé de sentiments et de volupté, rempli d'une aimable mollesse* » comme le décrivait son ami l'abbé de Chaulieu, s'unit quand même à quarante ans, le 3 novembre 1684, en bonnes et justes noces, à Jeanne de Lux de Ventelet (1667-1691), laquelle lui donna quatre enfants dont : Philippe-Charles de La Fare (1687-1752), quatrième marquis de Montclar et maréchal de France, lequel n'eut pas de postérité mâle, - Étienne-Joseph de La Fare (1690-1741), évêque de Viviers, puis évêque-duc de Laon, - Marie de La Fare, qui épousa en 1706 son cousin Jean-François de La Fare-Montclar, également cousin de François-Joachim de Pierre de Bernis, le célèbre cardinal de Bernis (1715-1794), belle figure, esprit brillant, qui jouit dans ses débuts poétiques de l'appui et de l'amitié de Madame de Pompadour, la favorite de Louis XV...

Ce faisant, Charles-Auguste continua de fréquenter les salons littéraires et les Grandes Nuits de Sceaux animées par Anne-Louise-Bénédictine de Bourbon-Condé (1676-1753), épouse de Louis-Auguste de Bourbon (1670-1736), duc du Maine, bâtard légitimé, fils de Louis XIV (1638-1715) et de Françoise Athénaïs de Rochechouart de Mortemart, marquise de Montespan (1640-1707). Charles-Auguste partageait avec le duc du Maine l'honneur de faire partie, au château de Sceaux, de l'ordre de la Mouche à miel, parodie de chevalerie dont le symbole était une abeille accompagnée de cette devise : « *Piccola si, ma fa pur gravi le ferite* » (« *Elle est petite, mais fait de graves blessures* »).

Charles-Auguste, ce voluptueux qui s'éteignit en 1712, assez peu vivarois dans son amour de la paresse, était bien représentatif de ces décennies du *xviii^e* siècle, où, non sans élégance et grand talent, l'on se laissait aller en dégustant les dernières lueurs de la « *douceur de vivre* », comme allait dire Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord (1754-1838), sans se douter du tsunami qui allait secouer la France et toute la civilisation en 1789 et dont, en 2017 encore, nous sommes loin de mesurer toutes les conséquences...

Michel Fromentoux